



**École de Barraute
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2025
De l'assemblée générale annuelle tenue au
430, 9^e AVENUE
BARRAUTE, QC, J0Y 1A0**

Présences

M Komlanvi Kpogo	
Mme Sandra Leblanc	
Mme Michelle Lacasse	
Mme Isabelle Dault	
Mme Caroline Pelchat	
Mme Kim Guillemette	
Mme Mylène Barbeau	
Mme Mélissa Bisson	
Mme Marie-Philippe Authier	
Mme Emilie Genesse	
Mme Rachèle Gilbert	

Directions

Kevin Lacousière	
Karoline Alain	

Absences

--	--



1 Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19 h 32.

2 Choix d'un(e) secrétaire

Mme Karoline Alain, directrice adjointe, est proposé par M. Kevin Lacoursière.
Mme Rachèle Gilbert seconde cette proposition.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0007-2025

Adoption de l'ordre du jour

4 Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Mylène Barbeau
QUE le procès-verbal du 17 septembre 2024 pour l'École de Barraute
soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0008-2025

Adoption du procès-verbal du
17 septembre 2024

5 Intervention de l'assemblée

Mme Caroline Pelchat demande des nouvelles de la classe extérieure.
M. Lacoursière, directeur, explique que le projet est en cours, mais qu'un accident de
travail le printemps dernier retarde l'installation et la construction.

M. Lacoursière explique le nouveau corridor de sécurité pour le débarcadère des autobus
scolaires.

Mme Kim Guillemette nomme que les étudiants de l'école secondaire de Natagan,
circulent près du corridor des autobus à vélo ou en trottinette et cela représente un
danger.

6 Présentation et adoption du rapport annuel 2024-2025

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Sandra Leblanc
QUE le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'École de Barraute soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0009-2025

Adoption du rapport annuel
2024-2025



7 Élection des représentants (art. 47) :

7.1 (7) Membres parents et substitués :

Mme Michelle Lacasse, 2 ans

Mme Mylène Barbeau, 2 ans

Mme Kim Guillemette, 2 ans

Mme Marie-Philippe Authier, un an

Mme Mélissa Bisson, 2 ans

Mme Sandra Leblanc (substitut)

7.2. (1) Représentant au comité de parent et (1) substitut

Mmes Mélissa Bisson et Sandra Leblanc

8 Affaires diverses

8.1. Organisme de participation des parents: aucun

8.2. Autres sujets

9 Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition Mme Mylène Barbeau

QUE la séance soit levée. Il est 20h32.

CE-0010-2024

Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire